

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LES CANDIDATS PROCÉDURE INSEE 2026 – P1013

Prestation d'assistance à maîtrise d'œuvre pour le développement agile du SI de l'Insee

Question 1 :

Pourriez-vous préciser les profils attendus et leur séniorité ?

Réponse 1 :

Les profils et leur séniorité attendus sont décrits dans l'article 4 du CCTP du marché.

Question 2 :

En cas de réponse à plusieurs lots, l'Insee attend-il un mémoire technique unique comportant des chapitres spécifiques à chaque lot ou un mémoire technique distinct par lot ?

Réponse 2 :

Il est demandé un seul mémoire technique quel que soit le nombre de lots répondu. Celui-ci contiendra les spécificités de chaque lot auquel il est répondu.

Question 3 :

Les CV des intervenants proposés dans le cadre du sous-critère « *Pertinence des intervenants et dimensionnement envisagé* » sont-ils inclus dans la limite de 80 pages du mémoire technique ou peuvent-ils être fournis dans un document séparé ?

Réponse 3 :

Comme indiqué paragraphe 3.2 du règlement de consultation, les CV sont « en complément du nombre maximum de pages prévu » dans la limite d'un maximum de 20 profils.